

PLAN DE MAITRISE SANITAIRE (PMS) **CONSTITUTION DE DOSSIER D'AGREMENT**

OBJECTIFS :

- Constitution du PMS de l'établissement et/ou du dossier d'agrément auprès des services vétérinaires.

METHODE :

- Après identification de la demande cette intervention s'adapte aux pratiques de l'établissement en cherchant à les optimiser en fonction de la réglementation en vigueur.

DUREE :

- 1 à 3 journée d'état des lieux
- Séances par ½ journées consécutives ou non.

MOYENS :

- Audit.
- Réglementation.
- Dossier complet remis à l'établissement en fin d'intervention.
- Rapport d'évaluation de l'intervention

INTERVENANTE :

Virginie MOCORREA – Diététicienne Qualificatrice
Organisme de formation n° 72 33 05 519 30

PROGRAMME D'INTERVENTION

L'intervention pourra porter sur tout ou partie des thèmes suivants en fonction de la demande et de la durée convenue :

Le Plan de Maitrise Sanitaire :

- Plan HACCP
- Plan de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel
- Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH)
- Autocontrôles et enregistrements
- Actions correctives